

Commune d'ESTAVAR 66800

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

Accusé de réception en préfecture  
066-216600726-20230918-DCM2023-23-DE  
Date de télétransmission : 20/09/2023  
Date de réception préfecture : 20/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 7

Date de convocation : 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt- trois, le 18 Septembre à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Sophie Verney, Abdelhaq Achemirou

Absents excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procurations : Alizée Desmet à Bruno CAGNY

M. Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

**DCM2023-23: PROLONGATION DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE**

Le Maire expose à l'Assemblée que la convention signée avec La Poste le 07 décembre 2005, arrive à échéance au 05 décembre 2023.

La Poste et l'AMF ont décidé de mettre à jour ce modèle de convention afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des usagers et des territoires.

Dans l'attente de la nouvelle convention La Poste propose de prolonger la convention actuelle pour une durée limitée à un an.

Le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**DECIDE,**

- D'approuver la prolongation de la convention avec La Poste pour une durée limitée à un an.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le Maire,  
Laurent LEYGUE

